

MÉDECINE MANUELLE OSTÉOPATHIQUE - MÉDECINE MANUELLE ORTHOPÉDIQUE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Dr Dany Benaroch
- Pr Hugues Pascal-Mousselard

Thématique : Orthopédie

Public et prérequis

Les médecins spécialistes ou capacitaires suivants :

- rhumatologues,
- de médecine physique et réadaptation,
- médecins du sport

Les médecins généralistes ou étudiants inscrits en 3ème cycle des études médicales, les médecins thermalistes, du travail, militaires et autres institutionnels.
Une présélection sur dossier sera effectuée en septembre.

Objectifs

Former des médecins à la pratique de la médecine manuelle ostéopathique dont les indications sont nombreuses, en médecine générale, en rhumatologie, en médecine physique et du sport.
Les informations médiatisées auprès du public suscitent un nombre croissant de demandes auxquelles ne peuvent répondre les effectifs actuels de praticiens compétents.

Contenu

L'enseignement réparti sur trois années, est essentiellement axé sur la pratique (un quart d'heure d'exposé théorique suivi de 1h de pratique) :

- Acquisition des bases théoriques et pratiques nécessaires pour la médecine ostéopathique.
- Clinique des dérangements structuraux et apprentissage des différentes techniques de normalisation.
- Traitements ostéopathiques intégrés, indications et conduite du traitement.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE) :** demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 € / an**

Droits d'enseignement :

- F.Initiale : **400 € / an**
- F.C Individuelle : **1.200 € /an**
- F.C Employeur : **1.200 € / an**

Organisation/Calendrier

Organisation



Les cours sont répartis sur deux jours par mois, vendredi et samedi de 9h à 18h pendant 2 ans (DIU) puis 1an (DU)

L'enseignement pratique bénéficie de l'encadrement d'un moniteur pour quatre élèves. Le premier cours aura lieu le 26 octobre 2018.

Le diplôme interuniversitaire de médecine manuelle-ostéopathie est obtenu après les deux premières années. La troisième année, facultative, permet d'obtenir en plus le diplôme d'université de médecine manuelle orthopédique.

Calendrier

d'Octobre à juin

Durée : 2 ans

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Docteur D. Benaroch

13, rue Bonaparte - 75006 Paris

Email : dany.benaroch@wanadoo.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code : Médecine Manuelle Orthopédique 04ER)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_études_médicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

Médecine Manuelle Orthopédique D364

Tél : 01.44.27.82. 46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

(Deux sessions par an)

DIU de Médecine Manuelle-Ostéopathie : à l'issue de chacune des deux premières années :

- un examen écrit de deux heures portant sur les cours théoriques, chacun des modules du programme est affecté d'un coefficient 2
- un examen pratique de 2h sur chacun des modules du programme est affecté d'un coefficient 3

La note finale est la somme des notes de l'écrit et de la pratique. La moyenne de 12/20 est exigée pour la réussite à l'examen.

DU de Médecine Manuelle Orthopédique : mêmes modalités pour les examens écrit et pratique, auxquels s'ajoute la remise d'un mémoire, dans les délais impartis et ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 (validé).

Validation des diplômes :

- 1 . Seront reçus au « DIU de Médecine Manuelle-Ostéopathie » de l'UPMC - Paris VI, les étudiants ayant validé les examens écrits et pratiques des deux premières années.
- 2 . Seront reçus au « DU de Médecine Manuelle Orthopédique » de l'UPMC-Paris VI, les étudiants ayant validé les examens écrit et pratique et ayant remis un mémoire validé.

Validation : Diplôme d'université

